

Fiche d'inscription

Fête du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Samedi 30 septembre à Vence (Parc de la Conque)

A retourner avant le dimanche 6 Août

Identification de la structure

Nom du responsable :

Nom de la structure :

Nature de la structure : collectivité producteur association artisans/commerçants

Adresse :

Code Postal : Ville : Tel :

Email :

Responsable présent à la Fête : Téléphone portable :

Description du stand

■ PRODUCTEURS :

Produits ou activités proposés au Marché des producteurs:

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Maraichage et fruits | <input type="checkbox"/> Produits laitiers (préciser animaux produits : |
| <input type="checkbox"/> Produits carnés et œufs (préciser animaux produits : | |
| <input type="checkbox"/> Produits de la ruche | <input type="checkbox"/> Plantes à parfum, aromatiques et médicinales |
| <input type="checkbox"/> Produits cosmétiques | <input type="checkbox"/> Produits de l'olive |
| <input type="checkbox"/> Autre : | |

■ STANDS :

Contenu du stand :

Des stands de 3m linéaires (2 mètres de profondeur) seront mis à votre disposition.

- Souhaite plus d'espace : précisez.....m linéaires, raisons :
- Souhaite une table (1.80m de long) et 1 chaise Plus de tables et chaises, précisez :
- Souhaite disposer d'un barnum* Souhaite amener son barnum (3 X 3 maximum) ou parasols**
- Souhaite disposer de l'électricité (accès limité aux denrées périssables)

Raisons :

Puissance nécessaire :watts (**obligatoire**) / Tension : 220 V 380 V

Un point d'eau sera accessible sur le site de l'évènement

* Dans la limite du matériel à notre disposition

** Merci de prévoir le lestage adéquat

Règlement et informations complémentaires :

L'exposant s'engage à :

- Installer son stand impérativement entre 7h et 9h selon l'horaire qui lui sera communiqué
- Mettre tout en place afin d'être prêt lors de l'accueil du public à 10h
- Ne pas démonter son stand avant 18h (sauf conditions climatiques extrêmes ou affluence minimale constatée par l'organisateur)

Qui peut s'inscrire :

- Les collectivités, les producteurs, les associations, les entreprises, les artistes, les artisans ayant leur siège social sur le territoire du PNR
- Les acteurs du territoire ayant une action reconnue sur le territoire du Parc

Qui ne peut pas s'inscrire :

- Les commerçants qui vendent des produits alimentaires non issus du territoire du PNR, ne sont pas autorisés à vendre
- Les activités de snack ne sont acceptées que si les produits vendus sont issus du territoire (ils devront être clairement identifiés)

Autres informations :

- Compte-tenu du nombre limité de stands, le PNR se réserve le droit de sélectionner les producteurs en fonction de la diversité des produits et de la proximité avec la commune de la Fête.
- Afin de prétendre tenir un stand lors de la Fête du PNR, il est exigé que l'exposant soit en complète conformité au regard de la législation.
- Les inscriptions pour tenir un stand ne seront examinées et acceptées qu'à la condition qu'elles soient renvoyées au PNR complètes (fiche d'inscription remplie, règlement signé).
- Le PNR se réserve le droit d'accepter la participation ou non des exposants à la Fête (cohérence avec la Charte du PNR, lien avec le PNR, etc.)
- Le PNR décline toute responsabilité en cas de dégradation sur les stands.

A Le /..... /.....

Signature :

A retourner **avant le dimanche 6 août** à
PNR des Préalpes d'Azur
1 avenue François Goby 06460 St Vallier de Thiey
ou sdaviller@pnr-prealpesdazur.fr

Pièce indispensable : le règlement (verso de ce document) daté et signé

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
1 av. François Goby - 06460 Saint-Vallier-de-Thiey
Tél. 04 92 42 08 63 - Fax. 04 92 42 39 29
contact@pnr-prealpesdazur.fr